

Compte rendu CAPA du 5 mars 2024 sur les recours gracieux du second degré

Dossiers étudiés en CAPA :

	Agrégés	Certifiés	EPS	PLP
1^{er} rdv de carrière				
2^{ème} rdv de carrière	3 dossiers (2 dossiers remontés)	2 dossiers étudiés (2 réévalués)	1 dossier étudié (avis maintenu)	
3^{ème} rdv de carrière		7 dossiers étudiés (6 réévalués)		1 dossier étudié (Réévalué)

CPE : 3 recours gracieux acceptés (pas eu besoin de solliciter la CAPA)

Les quotas sur les avis n'existent plus et les réponses automatiques faites encore par l'administration sont fausses. La preuve, la plupart des recours ont eu gain de cause et certains, même, ont été proposés directement par l'administration en début de CAPA.

N'hésitez pas à faire un recours si vous n'êtes pas d'accord avec les avis posés lors de vos rendez-vous de carrière, les avis peuvent être réévalués et faites-vous accompagner par nos élus.